**Contact :**

Lycée La Martinière Duchère  
300, avenue Sakharov   
CP 417  
69338 LYON Cedex 09 France

04.72.17.29.50

----------------------------------------------------

**Présentation du lycée :**

Inauguré en 1963, **le lycée La Martinière-Duchère** est l’un des trois lycées de la ville de Lyon portant l’appellation « La Martinière ». Ces derniers sont historiquement liés à la fondation constituée à l’initiative du Major Martin au tout début du XVIII siècle afin de pourvoir à la création et au fonctionnement d’une école gratuite au service du développement de la ville de Lyon.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Nous accueillons aujourd’hui quotidiennement près de 2300 élèves, dont plus d’un millier d’étudiants, sur un campus de huit hectares. Ouvert sur un quartier en pleine restructuration, le lycée bénéficie d’un site remarquable : au cœur du poumon vert de l’ouest lyonnais, sur les pentes de la troisième colline de la métropole Rhône Alpine et à proximité immédiate du centre ville. Le site est également voisin de TECHLID, pôle économique qui réunit plus de 6000 entreprises scientifiques et tertiaires dont nombre d’établissements leader dans leur domaine d’intervention.  ---------------------------------------------------- |

La spécificité de notre établissement tient à la **variété et à la complémentarité des parcours** qu’il offre à ses élèves, à ses étudiants et ainsi qu’aux adultes en recherche d’un diplôme, d’une qualification ou d’une insertion professionnelle. Outre les séries générales traditionnelles (bacs ES, L, S) et à vocation technologique (ST2S, STG, STL), nous offrons des un riche éventail de poursuites d’études en classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, diplômes à Bac +3 et licences professionnelles.  
**Quel que soit son niveau d’entrée au lycée, un élève ou un étudiant peut ainsi bénéficier de classes passerelles et poursuivre ses études jusqu’à « bac +3 »**, en formation initiale traditionnelle ou même en apprentissage pour certaines sections de techniciens supérieurs.   
Il bénéficiera tout au long de sa scolarité de possibilités de stages à l’étranger et de nos partenariats avec l’Université ou les grandes écoles ainsi qu’avec le monde professionnel.  
  
La polyvalence de notre lycée répond à la diversité des publics ainsi qu’à un triple défi :

* assurer la pérennité d’un enseignement général et la transmission d’une culture indispensables à tous les niveaux de la formation intellectuelle ou professionnelle des jeunes ;
* favoriser la transmission des valeurs républicaines et la capacité d’adaptation des futurs citoyens en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle ;
* qualifier, adapter, requalifier et apporter ainsi notre pierre à l’édifice de l’école tout au long de la vie, rendue indispensable dans un monde qui connaît des évolutions extrêmement rapides dans tous les domaines des sciences et des techniques.

----------------------------------------------------

**A propos du Major Martin :**

Né en 1735, Claude Martin, fils d'un modeste tonnelier lyonnais, s'engage dans la Compagnie Française des Indes, qui en ce milieu du 18e siècle, s'opposait aux Anglais pour la possession d'un pays très riche. A sa mort, survenue le 13 septembre 1800, **Claude Martin, lègue la plus grande partie de ses biens à des fondations charitables**, et surtout une somme très importante à la ville de Lyon à charge pour elle "d'établir une institution pour le bien public de cette ville" et il suggère la création d'une "école pour instruire un certain nombre d'enfants des 2 sexes".

----------------------------------------------------

A Lyon, les cours débutèrent en 1826 dans les locaux du Palais Saint-Pierre, en 1833, l'École la Martinière s'installait dans l'ancien couvent des Augustins. La formation donnée par l'École la Martinière connut très vite un grand succès. Elle devint une école publique en 1926. Selon le souhait de Claude Martin, une Martinière des filles voit le jour en 1879.

A l'étroit dans leurs locaux d'origine les 2 établissements s'étendent en 1962. **La Martinière Duchère se sépare de la maison mère et s'intalle sur le plateau de la Duchère en pleine extension**, puis en 1968 c'est la Martinière Montplaisir qui voit le jour dans le 8ème arrondissement de Lyon. Et enfin en 2005 la Martinière Terreaux fusionne avec le lycée Diderot pour former La Martinière Diderot dans le 1er arrondissement. Chacune des 3 Martinières est un EPLE\* indépendant avec ses spécificités.

**BTS SIO :**

**TECHNICIEN SUPÉRIEUR Services Informatiques aux Organisations**

Option SLAM (Solutions Logicielles et Applications Métiers)  
Option SISR : (Solutions d'Infrastructures Systèmes et Réseaux)

**OBJECTIFS**

Le titulaire du diplôme participe à la production et à la fourniture de services informatiques aux organisations, soit en tant que collaborateur de l’organisation soit en tant qu’intervenant d’une société de conseil et de services informatiques, d’un éditeur de logiciels ou d’une société de conseil en technologies. Le titulaire du BTS SIO option SLAM développe, adapte ou maintient des solutions applicatives Le titulaire du BTS SIO option SISR adapte des solutions d’infrastructure en assurant le fonctionnement optimal des équipements

**APTITUDES REQUISES**

La réussite dans cette filière repose sur des qualités de rigueur, de méthode, d’esprit d’analyse et de synthèse mais aussi d'esprit d'initiative de créativité et de dynamisme. Enfin, le travail en équipe et le contact avec les utilisateurs exigent de bonnes aptitudes aux relations humaines et à l’animation.

**LES ENSEIGNEMENTS**

Enseignement Général (Il prend en compte la spécificité du diplôme) : - Français - Anglais - Mathématiques - Économie Droit Management - 2eme langue vivante facultative - Mathématiques pour la poursuite d’études.

**Enseignement Technologique et Professionnel :**

5 axes métiers pris en charge par plusieurs modules répartis sur 2 ans. Des modules communs aux deux spécialités, des modules spécifiques et des modules "projet encadré" pour travailler sur des situations professionnelles. La spécialisation débute au deuxième semestre de la première année. Le tronc commun permet aux étudiants d'assurer une fonction d'informaticien généraliste (développement d'applications et administration de systèmes et réseaux dans des environnements non complexes). L'évaluation est basée sur des épreuves en contrôle ponctuel ou en contrôle en cours de formation.

* Production de services informatiques (Spécifier et définir les caractéristiques techniques des solutions informatiques à partir d'un cahier des charges puis gérer leur mise en production)
* Fourniture de services informatiques (Maintenir en état de fonctionnement les solutions informatiques en gérant les incidents et les problèmes et accompagner les utilisateurs)
* Conception et réalisation de solutions d'infrastructures (Concevoir une solution réseau dans des environnements technologiques hétérogènes puis installer et configurer tous les éléments matériels et logiciels nécessaires au fonctionnement des services informatiques).
* Conception et réalisation de solutions logicielles (Concevoir et développer tous les composants logiciels interface traitement données d'une application informatique dans des environnements technologiques hétérogènes)
* Gestion du patrimoine informatique (Répertorier tous les éléments logiciels et matériels et assurer leur suivi, gérer les compétences associées à l'existant informatique et assurer une veille technologique).

**LES STAGES**

Deux stages obligatoires, d’une durée totale de 12 semaines sont organisés en deux séquences (fin de la 1ère année et au cours de la 2ème année).

**POURSUITE D’ÉTUDES**

Une poursuite d'études est envisageable : Licences professionnelles (partenariat) :  
- Système informatique et logiciels (Nouvelles architectures applicatives, Métiers du Net)  
- Management des organisations (intégration de PGI dans la PME) Nombreuses autres licences professionnelles dans la région et nationalement Licences classiques École d'ingénieurs (ISTIL) Écoles de commerce Accès à certaines maîtrises du secteur économique et à des concours d'écoles d'ingénieurs.

**Ce BTS est accessible aux :**

- baccalauréats technologiques (STG GSI et CFE et STI prioritairement)  
- baccalauréats professionnels (SEN prioritairement)  
- baccalauréats généraux (S, ES option maths prioritairement).

Les informations concernant les candidatures sont disponibles sur : [http://www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr/)